

Dans ce numéro:

[Mot du président..... 1](#)
[Mot présidente régionale.. 3](#)
[Spécial 30 ans \(mots\) 4](#)
[Spécial 30 ans historique . 6](#)
[Souper de Noël 8](#)
[Cancer du sein 9](#)
[Hémérocalle 9](#)
[Irène Belleau 10](#)
[Spécial 30 ans, 30 choses ..11](#)
[Réforme en santé 13](#)
[Soins aux aînés14](#)
[Miffim 15](#)
[Politique d'inscription 16](#)
[Environnement 17](#)
[Avis de décès18](#)
[Condition féminine 19](#)
[Journée interna. femmes . 21](#)
[Parlons assurances 22](#)
[Parlons voyages 23](#)
[Spécial 30 ans, cœur 24](#)
[Les aînés ont la parole 26](#)
[Couples AREQ 27](#)
[Déménagements..... 27](#)
[Régimes municipaux28](#)
[Paradis fiscaux 29](#)
[30 ans, Yves Duteuil 30](#)
[Numéros importants 31](#)
[Équipe AREQ 03
Charlesbourg 32](#)

Avoir trente ans



Votre association souffle ses trente bougies. Un trentième anniversaire d'une association bien vivante qu'est l'AREQ de Charlesbourg. Trente ans d'histoire! En effet, en novembre 1984, sous la présidence de monsieur Laurent Perrier et à son initiative naissait notre secteur. Nous soulignons ce bel anniversaire sous le signe de la fierté. Nous, les membres actuels, pouvons être fiers du chemin parcouru. Fiers d'appartenir à cette association qui n'a jamais cessé de promouvoir des valeurs de justice, de démocratie de liberté et d'équité. Fiers, aussi et surtout, de regrouper des membres très actifs, fidèlement présents et constamment reconnaissants. Fiers de pouvoir compter sur des responsables bénévoles énergiques et passionnés, dédiés à la réalisation de la mission première de notre organisation, soit la défense des droits de nos personnes retraitées et des personnes aînées.

Nous sommes des gens comblés. Car si nos activités aussi diverses que variées nous permettent de passer ensemble des moments agréables, d'enrichir nos connaissances, de faire progresser nos droits et de promouvoir nos valeurs dans une atmosphère détendue, elles nous donnent souvent l'occasion et le plaisir de faire de nouvelles connaissances dans une ambiance dynamique. Quel plaisir réel de se rencontrer!

Célébrer un trentième anniversaire, c'est réfléchir au chemin parcouru, au **temps** qui passe. Et il passe, vous le savez! Célébrer un tel anniversaire, c'est évaluer le vécu et apprécier tout le travail accompli. Mais c'est surtout l'occasion de manifester notre reconnaissance à celles et ceux qui, avant nous, ont investi **temps** et énergie pour assurer cette vitalité caractéristique de notre secteur.

(Suite à la page suivante)



Célébrer un trentième anniversaire, c'est prendre le **temps** actuel et lui donner toute la saveur d'un moment heureux, festif, exceptionnel, parce qu'irréversible. C'est savoir apprécier ce joyeux **temps**; profiter du **temps** présent et festoyer ensemble! « *Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.* », nous invitait Ronsard. Hé bien, cueillons mes amis. Réjouissons-nous en secteur; un secteur toujours en mouvement avec son **temps**, avec **notre temps**.

Célébrer un trentième anniversaire, c'est aussi se projeter vers l'avenir, vers un **temps** futur. C'est propulser ses désirs vers d'autres dimensions de la vie. C'est vouloir continuer d'être toujours un secteur au service de ses membres, et faire encore mieux: s'adapter. Résolument tournée vers l'avenir, notre association puise aujourd'hui toute son énergie et son dynamisme dans les mille cent vingt-deux membres qui la composent. Nous ambitionnons de toujours faire ensemble et d'y prendre plaisir longtemps, **longtemps!**

« *Le temps, le temps
Le temps et rien d'autre
Le tien, le mien
Celui qu'on veut nôtre* » (Charles Aznavour)

En ce trentième anniversaire, mes collègues du Conseil sectoriel et moi désirons pour vous une belle et longue retraite. Que le **temps** qui mûrit toutes choses vous apporte santé, paix et sérénité tous les jours de votre vie. Nous vous souhaitons d'envisager l'avenir avec un regard optimiste, un regard d'enfant. Sachez que « *Seuls les yeux ne vieillissent jamais : l'âge passe et ne touche pas le regard.* » (Jelloun)

Célébrons fièrement!

Et longue vie à l'AREQ de Charlesbourg!

Michel Caron, président

(Soit dit entre PARENTHÈSES)



« Si tu savais ce que c'est que d'avoir trente ans !
Il faut sans doute les avoir au moins deux fois
pour le comprendre! »

Sacha Guitry



Mot de la présidente régionale

Le temps file. Il y a quelque temps, nous étions en plein été. Depuis, l'automne nous a rattrapés et bientôt tous les signes de la grande période de froid seront à nos portes : arbres dénudés, gelée matinale et surtout les abris d'hiver.

L'AREQ est en pleine action. Suite au Congrès de juin dernier, le plan d'action pour 2014-2017, adopté fin octobre, sera acheminé dans la région Québec-Chaudière-Appalaches et ses secteurs. Celui-ci guidera nos actions, fera place aux nouveautés et aussi à nos valeurs sûres. Vous, membres, n'aurez que l'embarras du choix. Vous avez des suggestions, n'hésitez pas à en faire part à votre Conseil sectoriel.

Le projet de loi 3 sur les régimes de retraite des municipalités nous interpelle, la suppression de l'indexation chez ces personnes retraitées sera-t-elle un jour la solution ? On se rappelle que nous avons une désindexation de 1982 à 1999 et nous en connaissons les effets. Nous, personnes retraitées d'un régime de retraite à prestation déterminée, ne sommes pas touchées, mais l'AREQ surveille de près la situation. En tant que citoyen à part entière faisons-nous un devoir de suivre les grands dossiers de l'actualité. Pensons à la santé avec les coupures annoncées, à l'éducation qui, elle aussi, reçoit son lot de coupures. Gardons l'œil ouvert !

Plusieurs activités régionales sont en place : la journée internationale des hommes du 19 novembre, la journée internationale des femmes en mars et l'environnement. D'autres activités pourront s'ajouter, surveillez vos bulletins sectoriels.

En attendant de voir blanchir la nature, je veux profiter de l'occasion pour vous souhaiter une heureuse période hivernale, de joyeuses fêtes et la meilleure santé possible.

Pierrette Simoneau, présidente régionale

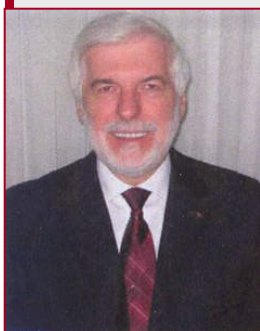
ASSUREQ



Brochure *Votre régime d'assurance collective J-ASSUREQ*

Pour consulter la brochure *Votre régime d'assurance collective J-ASSUREQ*, veuillez vous rendre sur le site Accès|assurés de SSQ en cliquant sur le lien suivant: www.ssq.ca. Vous devez entrer votre numéro d'utilisateur ainsi que votre mot de passe pour y accéder.

[Dépliant *Votre régime d'assurance collective en un coup d'oeil*](#) 



30 ans

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souhaiter à tous les membres de votre secteur un joyeux 30^e anniversaire.

Il n'est pas commun à toutes les organisations de personnes retraitées de souligner un anniversaire aussi important que le vôtre. Nous devons une fière chandelle à nos prédécesseurs qui ont su mettre en œuvre, et ce, avec peu de moyens, une organisation qui aujourd'hui fait notre fierté.

Nous ne pouvons passer sous silence le travail de toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont servi la cause des personnes retraitées depuis la création de l'AREQ. Un grand respect doit nous animer envers ces personnes qui, au fil des années, ont mis temps, énergie et créativité pour faire vivre votre secteur.

Merci de continuer votre implication auprès des membres de votre secteur et soyez fiers d'appartenir à une Association d'envergure comme l'AREQ.

Longue vie au secteur Charlesbourg.

Pierre Paul Côté, président.
AREQ nationale

Déjà



30 ans !

Pour nous, l'arrivée de nos 30 ans correspondait à une période assez bien établie : travail, famille, maison et [avec les responsabilités qui nous incombent](#). La vie nous souriait et nous offrait plein de possibilités

Un secteur de 30 ans cela veut dire progression, ajustement et vision pour les années futures. Un secteur très actif, qui se préoccupe de ses membres, qui investit dans la vie de l'AREQ avec ses nombreux projets des plus intéressants et créatifs afin d'innover et attirer un plus grand nombre de participants, voilà le défi du secteur de Charlesbourg.

Je suis très heureuse d'être associée à cette célébration et je vous souhaite de continuer sur cette belle lancée encore longtemps.

Le Conseil régional de Québec-Chaudière-Appalaches se joint à moi pour vous souhaiter Bonne fête Charlesbourg.

Pierrette Simoneau
Présidente régionale Québec-Chaudière-Appalaches



Un joyeux anniversaire à l'AREQ Charlesbourg

Au nom de tous les membres du Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ), il me fait extrêmement plaisir de vous souhaiter un joyeux trentième anniversaire.

Lorsque nous présentons le portrait de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) à nos membres, nous sommes fiers de préciser qu'elle est composée de onze fédérations, mais également d'une association de personnes retraitées. Des personnes qui ont notamment œuvré dans le réseau de l'éducation avec tout leur cœur et avec comme premier objectif, la réussite des élèves. Les membres de l'AREQ Charlesbourg ne font pas exception à cette règle.

Je sais que cette passion ne s'éteint pas au moment de la prise de la retraite. Votre implication peut prendre différentes formes, mais je n'ai aucun doute que vous gardez une oreille grande ouverte aux nouvelles concernant le monde de l'éducation. Et Dieu sait qu'il y en a depuis quelques mois ! De bonnes et de moins bonnes ! Malheureusement, nous avons trop souvent l'impression qu'il n'y a plus de vision globale de l'éducation au Québec. Que de la courte vue et du non-respect des personnes qui y œuvrent. Vous conviendrez qu'il y a encore beaucoup de travail à faire.

Comme président du SERQ, je suis à même de constater tout le travail accompli par vos représentantes et représentants et je peux vous assurer que le SERQ maintiendra, pour encore de nombreuses années, le soutien à l'AREQ Charlesbourg.

Encore une fois, bon trentième !

*Denis Simard
Président du SERQ*






Secteur 3-E Charlesbourg

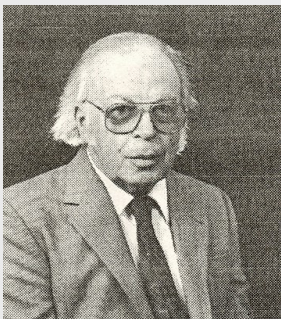
Petit historique de l'AREQ (CSQ) Charlesbourg

L'AREQ (CSQ) de Charlesbourg est née le 4 novembre 1984. C'est Laurent Perrier qui en fut l'instigateur et le fondateur. En 1983, jeune retraité depuis 4 ans, il contacte son ami Raymond Carrier pour l'aider à donner vie à cette association. Malgré quelques hésitations, Monsieur Carrier s'impliquera comme secrétaire, poste qu'il occupera avec beaucoup de cœur jusqu'en 1989.

À cette époque la cotisation annuelle était de 18 \$. Le nombre de membres étant peu élevé, il n'y avait pas grand-chose à faire avec un budget aussi mince. C'est la bonne volonté des gens et le travail sur le terrain pour recruter des bénévoles qui ont permis à l'AREQ de Charlesbourg de se développer.

Petit à petit, d'autres personnes se sont associées pour constituer une chaîne téléphonique afin de rejoindre le plus de retraités possible. Anna Mercier, Annie Pichette et Colette Fillion furent les téléphonistes de la première heure.

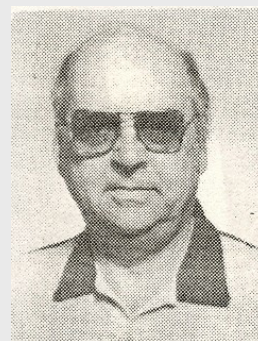
Malheureusement, le jeune secteur de Charlesbourg n'allait pas profiter longtemps des talents de son président fondateur, puisque le 12 septembre 1985, Laurent Perrier décédait à l'âge de 59 ans.



Pour combler ce vide, une assemblée générale est convoquée le 7 novembre, à la Brasserie Le Grand Bourg, afin de lui désigner un remplaçant. C'est Monsieur Wilfrid Maheux, qui avait œuvré comme enseignant et directeur d'école à Charlesbourg qui lui succède. Il faut savoir que les directions d'école pouvaient faire partie de l'AREQ à cette époque.

Durant son mandat, Wilfrid Maheux s'applique à perfectionner les communications entre les membres. Il assumera le rôle de président jusqu'en 1988.

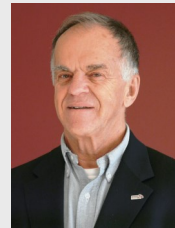
C'est Lucy Hickey, déjà vice-présidente et retraitée depuis quelques années, qui prend sa place. Avec son Conseil sectoriel formé de Gaby Maltais, Raymond Carrier, Marcel Caron et Étienne Tremblay, elle mettra tout en œuvre pour consolider le secteur et organiser de nombreuses activités.





Le 19 avril 1994, Madame Lucy Hickey cède, à son tour, sa place à la présidence à Gilles Martin. Il présidera le Comité sectoriel jusqu'en 1997. C'est durant cette période que sera édité le premier journal *Communicareq*. Marcel Dupont, alors secrétaire, fut pour le journal un ouvrier de la première heure et y collaborera pendant 7 ans.

Après le départ de Gilles Martin, c'est Denis Arsenault qui devient président. Encore aujourd'hui, Denis siège au Conseil sectoriel et assure, avec excellence la vitalité de notre site web.



D'autres personnes prendront à leur tour la présidence pour continuer le travail de leurs prédécesseurs. Jean-Claude Barrette, personnage sympathique et engagé, y remplira deux mandats. Puis Gervais Soucy avec son enthousiasme communicatif suivra. Il s'impliquera à fond pour le bien-être de ses membres.

Quand André Grenier prend à la présidence en 2008, l'AREQ se prépare à fêter ses 25 ans et compte près de 1000 membres.



En 2013, Michel Caron, notre président actuel, Suc cède à André. Nous espérons qu'il tiendra le fort encore pour plusieurs années.

L'AREQ toujours en mouvement

L'AREQ de Charlesbourg a toujours voulu se coller à l'actualité notamment en 2008, pour souligner le 400^e anniversaire de la Ville de Québec et en 2009, pour supporter les enseignantes et enseignants, en participant aux manifestations dans le cadre des négociations avec le gouvernement.

Plusieurs personnes se sont impliquées pour organiser diverses activités. Soulignons notamment la contribution de Françoise Lapiere et Lise Paradis, pour les dîners-conférence. Cette dernière anime aussi les rencontres littéraires, Marcel Caron et Laurette Mercier pour l'organisation de deux clubs de quilles (grosses et petites), Yvon Desrosiers pour la réalisation des randonnées cyclistes depuis déjà 12 ans et enfin Nicole Chamberland pour la mise en oeuvre de voyages de toutes sortes. Le ciné-club a aussi repris ses activités grâce à l'initiative de Gervais Soucy

Divers comités ont vu le jour, à l'AREQ nationale, pour sensibiliser les membres sur divers sujets. Différentes personnes s'y sont impliquées pour notre secteur :

Gervais Soucy, Annette Villeneuve et aujourd'hui Jean-Louis Hellstroffer, pour l'environnement;

Lucy Hickey, Linda Olivier et Carole Dionne pour le comité des femmes;

Jean-Guy Couillard au comité de la condition masculine depuis ses débuts;

Gervais Soucy au comité de l'indexation des retraites ;

Gilles Pelletier qui nous représente depuis plusieurs années au comité des assurances;

Monique Chabot s'occupe avec assiduité de la fondation Laure-Gaudreault.

En terminant nous voulons remercier tous ceux et celles que nous n'avons pas nommés ici mais qui, depuis 30 ans, se sont impliqués de différentes façons. Nous souhaitons que notre association soit encore aussi active dans 30 ans.

Marie Rancourt

au nom des membres du Conseil sectoriel



Souper de Noël

Où; hôtel Four Points Sheraton,
7900, rue du Marigot, Charlesbourg.

Quand; mercredi 10 décembre 2014

Heure 17 h 30 Apéro
18 h souper



Coût 30 \$ pour les membres et 35 \$ pour les invités

Menu Entrée: potage
Plat principal: volaille ou truite
Dessert: traditionnelle bûche de Noël

Date limite d'inscription lundi 1^{er} décembre

En plus de l'apéro, un verre de vin nous sera servi avec le repas. Une animation musicale saura créer une ambiance agréable. Nous souhaitons que vous formiez votre table de huit personnes en nommant une personne responsable. Si votre groupe est moindre, vous pouvez aussi demander d'être regroupé à une même table en nommant une personne responsable. Nous ferons l'impossible pour vous satisfaire. Et, bien sûr, vous pouvez réserver sans former une table; une place vous sera alors attribuée. [Dans tous les cas, chacun/e doit s'inscrire individuellement en complétant le coupon-réponse joint en annexe.](#)

Nous vous y attendons nombreux. Au plaisir de célébrer avec vous!

Votre Conseil sectoriel

Fondation du cancer du sein et souper de Noël.



OSER

Votre Conseil sectoriel vous invite encore cette année à OSER. En effet, grâce à la campagne "**Osez le donner**", la Fondation du cancer du sein continue à amasser des fonds pour la recherche.

Lors de notre souper de Noël, le 10 décembre prochain, osez apporter votre **vieux soutien-gorge**. Nous les recueillerons pour ensuite les faire parvenir à la Fondation. Ce serait un beau cadeau à faire à la recherche pour vaincre ce mal trop répandu qu'est le cancer du sein.

Note explicative de la fleur symbolique du secteur



L'hémérocalle

Une fleur facile à vivre ! On l'appelle lis d'un jour, car sa fleur est éphémère, mais les boutons se renouvellent sans cesse tout au long de l'été. L'hémérocalle est une fleur sans problème, dont la réussite est garantie! Le secteur de Charlesbourg est beau et se revivifie chaque année grâce au dynamisme de ses membres.

Durant sa carrière d'enseignante, madame Irène Belleau a occupé plusieurs postes à l'Association québécoise des professeurs et professeures de français (AQPF), à la Société nationale des Québécois et Québécoises de la Capitale (SNQC), au Conseil des aînés et aînées (CDA), à la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), à la Commission du français langue maternelle (CFLM) et au Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ).



Irène Belleau

Retraitée, c'est à l'**AREQ** qu'elle consacre désormais son temps. Présidente sectorielle du secteur A (Cap-Diamant) en 1990, elle devient, un an après, Présidente régionale 03 Québec/Chaudière/Appalaches remplaçant ainsi monsieur Roger Fraser. Elle occupe le poste de présidente régionale jusqu'en 1996. Elle devient membre de l'exécutif national en assumant les fonctions de la 1^{re} vice-présidence nationale de 1999 jusqu'en 2003.

Depuis, c'est le mariage de l'histoire et de la généalogie qui la fascine. Elle met sur pied en 2003 l'Association des Belleau dits Larose d'Amérique. Cofondatrice de la Société d'histoire des Filles du Roy (SHFR), fondée le 5 août 2010. L'objectif de la SHFR est double : connaître, faire connaître, reconnaître les Filles du Roy (1663-1673) et oeuvrer à leur réhabilitation dans l'opinion publique de même que développer la généalogie par les femmes. La France la décore deux fois : comme Chevalier en 1986 et Officier en 2003 de l'Ordre des Palmes académiques.

L'AREQ de Charlesbourg aura le plaisir de recevoir madame Irène Belleau. En effet, lors de notre **AGS qui aura lieu le 29 avril 2015**, elle donnera une conférence sur les Filles du Roy; ces femmes qui sont les Mères de la nation québécoise. C'est un beau rendez-vous qu'il ne faudra pas manquer. **Un cadeau que l'AREQ se fait pour son 30^e anniversaire.**



Desjardins
Caisse de l'Éducation

1 877 442-EDUC (3382)

www.desjardins.com/caisseeducation

Toute l'équipe de la Caisse Desjardins de l'Éducation est heureuse de souhaiter aux membres de l'AREQ Charlesbourg, un merveilleux 30^e anniversaire. Merci pour tout ce que vous avez apporté au monde de l'éducation au cours des dernières années! Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que votre caisse a pour promesse de toujours être là pour ceux qui oeuvrent ou qui ont oeuvré dans ce beau milieu. Quels que soient vos besoins, nos conseillers sont les mieux placés pour y répondre.



30 choses que vous ne connaissiez peut-être pas de l'AREQ de Charlesbourg!

- 1- L'acte de naissance officiel de l'AREQ du secteur Charlesbourg date du 8 novembre 1984.
- 2- Moins de 100 personnes étaient membres en novembre 1984 alors qu'aujourd'hui le nombre de membres s'élève à 1125.
- 3- L'âge de notre plus jeune membre est de 47 ans et 5 mois alors que notre membre doyen est âgé de 94 ans et 8 mois.
- 4- L'âge moyen de nos membres est de 69 ans et 8 mois.
- 5- Lucy Hickey est la seule femme à avoir assumé le poste de la présidence. Elle fut d'ailleurs honorée par les Aînés Solidaires de la Grande région de Québec en devenant lauréate du prix des « Aînés solidaires ».
- 6- À ses débuts, le COMMUNICAREQ était livré à domicile par une équipe de camelots-bénévoles. Notre journal en est à sa 18^e année de parution. Il est maintenant tiré à 1200 exemplaires, quatre fois par année. Vous comprendrez qu'il est impossible d'aller le livrer à chacun d'entre vous à la maison.
- 7- Le bulletin de l'AREQ de Charlesbourg est toujours livré en version papier. Cependant, jusqu'à maintenant, 364 membres nous ont donné leur adresse courriel et 121 d'entre eux reçoivent le COMMUNICAREQ par courriel.
- 8- Ghislain Poulain a été déclaré mort dans une édition du COMMUNICAREQ à cause d'une erreur de frappe.
- 9- L'AREQ de Charlesbourg a déjà collaboré à la mission sociale de la Maison de Lauberivière en y organisant des déjeuners-bénéfices.
- 10- Notre responsable du dossier Assurances, Gilles Pelletier, n'était pas très chaud à l'idée de rédiger son rapport annuel. « C'est le siècle des rapports! » avait-il tranché. Malgré tout, Gilles fait fidèlement son rapport annuel; bref, mais clair!
- 11- L'AREQ du secteur Charlesbourg fait partie de la région 03 qui forme la plus grande région de l'AREQ avec ses 11,700 membres.
- 12- Le Conseil sectoriel s'appelait autrefois le Comité directeur de secteur.
- 13- Votre Conseil sectoriel se réunit une fois par mois, toujours le mercredi, dans la salle de réunion du SERQ prêtée gratuitement.
- 14- Lors d'une sortie de l'AREQ à La Tuque, l'autobus est resté en panne. Comme c'était une sortie pour visiter la terre natale de Félix Leclerc, les membres ont eu la surprise d'entendre chanter son neveu durant le souper.

15- Sous la présidence de Gervais Soucy, l'AREQ a acheté un Karaoké pour pouvoir chanter en cœur durant les partys de Noël.

16- Monique Chabot, Fernande Fortier et Lucy Hickey sont responsables des téléphonistes depuis 20 ans.



17- Le premier tournoi de golf organisé par l'AREQ Charlesbourg au profit de la fondation Laure-Gaudreault a eu lieu à Stoneham et il a plu durant tout le parcours.

18- Le comité culturel a été créé en 2000 par Jean-Pierre Soucy et Dolorès Thomassin.



19- Le premier méchoui au Centre de ski de fond de Charlesbourg, organisé par l'AREQ a failli ne pas avoir lieu. Gervais Soucy et Lévis Savard avaient oublié les allumettes pour allumer le feu. C'est Guy Brousse qui, grâce à ses talents culinaires, a sauvé la mise.

20- Cent-six de nos membres peuvent participer à nos activités en couple, car ils vivent à deux sous le même toit.

21- La formation des tables pour le souper de Noël s'avère une organisation très complexe pour satisfaire tous les participants.

22- Les retraités de l'AREQ sont plutôt à l'heure qu'en retard. Au souper de Noël, des gens arrivent dès 16h30...

23- L'année où nous avons accueilli le plus de retraités est en 1997 où 124 personnes ont pris leur retraite.

24- Le premier dîner-conférence organisé par le comité culturel se déroula chez Harry et avait pour titre « Le rire c'est la santé ! ».

25- L'AREQ de Charlesbourg a déjà eu, sous la présidence de Jean-Claude Barrette, un pied à terre à l'école l'Assomption de Notre-Dame des Laurentides.

26- Lors d'une sortie culturelle, Nicole Chamberland a vécu un stress alors qu'elle attendait en vain Jean-Marie Lebel devant le Château Frontenac alors que lui attendait patiemment ... à la Basse-Ville.

27- Selon Gervais Soucy, lors d'un cours de maniement d'embarcation, Jean-Guy Couillard aurait plagié afin d'obtenir son diplôme.

28- Lors de la sortie à La Tuque, le conteur, dans la peau d'un personnage historique fut intrigué par le manque de réaction de Jacques Côté. S'en suivit un malaise quand le conteur découvrit que Jacques était aveugle.

29- Le secret de Monique Chabot pour rester alerte. Elle est membre du Conseil sectoriel depuis 1993 et est membre du Club de golf Royal Québec depuis 1967.

30- Nous avons 11 membres qui portent des noms célèbres. Il s'agit de Denise Boucher, (Jean-) Louis Cyr, Guy Fournier, Jean Lapointe, Nicole Leblanc, Claire L'Heureux, Claude Morin, Ginette Renaud, Marc Simoneau, Michel Tremblay et Jean Tremblay La ! La !



Nouvelle réforme des structures en santé : et les services, dans tout ça?

L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) se montre perplexe face à la nouvelle réforme des structures dans le réseau de la santé annoncée par le gouvernement libéral, dans le cadre du projet de loi 10. L'AREQ se demande en quoi cette réforme améliorera les services directs à la population, par exemple les soins de première ligne ou encore les soins à domicile.

« Encore une fois, on brasse les cartes. Il est question de fusions et de gouvernance. On nous promet des économies, moins de bureaucratie. Mais les services à la population, dans tout ça? Combien de personnes de plus auront accès à un médecin de famille? Combien de personnes âgées de plus auront accès à des services à domicile? Le projet de loi 10 ne répond à aucune de ces questions. On place les structures au centre de la discussion, alors qu'on devrait plutôt s'intéresser aux gens qui donnent des soins et à ceux qui en reçoivent. En fin de compte, c'est la population qui subira les séquelles de la *« structurite aiguë dont sont atteints nos politiciens »*, a souligné le président de l'AREQ, Pierre-Paul Côté.

À cet égard, l'AREQ rappelle qu'il y a quelques jours à peine, le Commissaire à la santé et au bien-être rendait public un rapport selon lequel 60 % des visites à l'urgence auraient pu être évitées si les gens avaient eu davantage accès à des soins de première ligne. Le Commissaire plaidait pour une réorganisation des services. Le projet de loi 10 ne répond pas à cette préoccupation.

Centralisation et politisation

L'AREQ s'inquiète par ailleurs des risques de centralisation abusive amenés par le projet de loi 10. En effet, le ministre de la Santé se voit accorder une série de pouvoirs, notamment celui de nommer directement les membres des conseils d'administration et les dirigeants des nouvelles entités régionales, les CISSS. Il pourra même intervenir dans la gestion des établissements.

« *Ça fait beaucoup de pouvoir dans les mains d'une seule personne. Nous souscrivons au principe de l'imputabilité, mais en même temps, il y a un risque d'abus de pouvoir et même de politisation du système de santé. Il a beaucoup été question des nominations partisans ces derniers temps. La population décrie ce genre de pratique, il ne faudrait pas que le projet de loi 10 les encourage* », a ajouté M. Côté.

Enfin, l'AREQ craint les effets pervers d'une fusion de l'ensemble des établissements d'une même région. Au sein d'une région administrative, qui couvre parfois des centaines de kilomètres, il existe des réalités particulières et des besoins propres à certaines communautés, qui sont actuellement pris en compte par les différents CSSS, eux-mêmes issus de fusions d'établissements. « *En fusionnant ce qui était déjà fusionné, nous craignons que le projet de loi 10 balaie sous le tapis des réalités locales. C'est préoccupant pour les personnes âgées en région* », a conclu le président de l'AREQ.



« Tu ne t'encabaneras point! » Premier commandement pour profiter de l'hiver : marchez, patinez, skiez et flânez. Prenez l'air!

Soins aux personnes âgées : le désengagement de l'État une fois de plus pointé du doigt

Une étude de l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) concernant les politiques gouvernementales d'aide envers les personnes âgées depuis cinquante ans dresse un portrait sombre de la situation. « Le nombre de places d'hébergement dans le secteur public n'a cessé de diminuer, laissant au secteur privé un rôle grandissant dans le domaine de l'hébergement. Malgré un rehaussement des budgets consacrés aux services à domicile, ceux-ci demeurent sous-financés », soulignent les auteurs de l'étude. Le gouvernement compte donc sur les familles – et surtout les femmes – pour compenser l'insuffisance des services.

L'étude a été réalisée par le chercheur Jean-Pierre Lavoie, avec la collaboration de Nancy Guberman et de Patrik Marier. Elle trace ce chemin parcouru depuis un demi-siècle, examinant d'abord la législation, les incitatifs fiscaux et financiers tout comme l'évolution de l'offre de services pour les soins dispensés en établissement et à domicile. Constatant la privatisation croissante des risques de dépendance, elle cherche ensuite à déterminer si les orientations gouvernementales correspondent aux besoins et attentes des personnes concernées, compte tenu de l'évolution du marché du travail et de la conception actuelle des solidarités familiales.

Les auteurs croient que le gouvernement devrait améliorer les protections offertes aux aidants et considérer leur admissibilité au régime d'assurance parentale. « De plus, il est impératif de procéder à un réinvestissement dans les services à domicile. Une réflexion s'impose tant pour revoir le rôle des familles et des différents secteurs que pour déterminer la manière optimale de répondre aux besoins et d'assurer le financement des services. » (Source : IRPP)

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter :

- [L'étude de l'IRPP](#)
- [Un article publié à ce sujet dans *La Presse* du 3 septembre 2014](#)

Trois objectifs généraux déterminent la vocation de la Fondation Laure-Gaudreault



- Aider les personnes retraitées dans le besoin.
- Aider à la recherche médicale dans les maladies qui frappent les personnes âgées.
- Aider les oeuvres de jeunesse enregistrées ou des jeunes dans le besoin.



Venez vivre une expérience enrichissante

Vous mijotez l'idée de vous investir personnellement dans la solidarité en donnant un peu de votre temps. Voici une belle occasion!

Le **MIFFIM** est un organisme communautaire de Québec qui œuvre dans l'accueil et l'aide à l'intégration des nouveaux arrivants. Dans le cadre de son programme de francisation, le **MIFFIM** est à la recherche de bénévoles pour donner des cours de francisation. Ces cours se donnent individuellement ou en petits groupes de 2 ou 3 immigrants et s'adressent surtout à des adultes. Horaire souple selon vos disponibilités. Les activités se tiennent au centre Monseigneur-Marcoux dans le secteur anciennement appelé St-Pascal- de-Maizerets; c'est juste à côté de l'église.

C'est un excellent moyen de favoriser l'intégration d'immigrants venant de tous horizons, de lutter contre les inégalités, de participer à l'amélioration de la société québécoise, de nous sentir utiles, de créer des liens. Une belle expérience, croyez-nous!

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous ou directement avec le **MIFFIM** :

Margarita Morales,
responsable
tél.418-661-7766 poste 5

ou

Suzanne Giguère,
adjointe
tél.418-661-7766 poste 5

Les Petits Chanteurs de Charlesbourg présentent leur concert de Noël

Le 21 décembre à 14 h
À l'église St-Charles Borromée, Charlesbourg
Direction musicale: Jessica Latouche
Accompagnatrice: Anne-Marie Leduc

Coût des billets: 15 \$/adultes
8 \$/étudiant

Billets en vente à la porte de l'église le soir du spectacle

Les Petits Chanteurs de Charlesbourg
La fierté de chanter

Visitez notre site web: www.lespcc.ca



Politique d'inscription à une activité

Réservation

Réservation obligatoire en complétant le coupon-réponse. Le paiement complet devra être reçu et daté avant la date fixée pour la fin de la période des inscriptions, ce qui confirmera votre réservation. Il devra être effectué par chèque à l'ordre de l'AREQ Charlesbourg 03-E. Un chèque doit être fait pour chacune des activités. Ajout du nom et du numéro de téléphone de la ou des personnes concernées dans les cas d'un paiement pour plus d'une personne.

Politique de remboursement

Toute annulation faite avant la date fixée pour la fin des inscriptions sera acceptée sans condition. Tout membre qui annulera après la période d'inscriptions ou qui sera absent à l'activité ne sera pas remboursé.

Participation à une activité gratuite

Réservation obligatoire en complétant le coupon-réponse et émission d'un chèque à l'ordre de l'AREQ Charlesbourg 03-E au montant et à la date fixés, ce qui confirmera votre inscription. Votre chèque non encaissé vous sera remis lors de la tenue de l'activité. **Aucun remboursement ne sera accordé aux absents**

NB Cette politique s'applique en tout temps sauf pour les voyages organisés par une agence de voyages.

Votre conseil sectoriel

Par Michel Caron, président

Adoptée le 7 août 2013

BOUQUINERIE NOUVELLE CHANCE

La Bouquinerie Nouvelle Chance a besoin de vos dons de livres et de disques pour mener à bien son œuvre pour soutenir les personnes qui ont des problèmes de différentes dépendances comme le jeu, l'alcool et les drogues. Nous vous invitons à venir nous porter les livres et les disques. Si vous en avez plusieurs caisses, nous pouvons aller les prendre chez-vous. Merci de nous aider.

Nous vous invitons à visiter notre site web : www.nouvellechance.org.

Notre adresse: 1595, chemin de la Canardière Québec QC G1L 2C8

Téléphone: 418-948-3287

IMPORTANT: Nous sommes à la recherche d'un ou deux bénévoles pour faire des cueillettes de volumes à domicile soit une demi-journée ou deux par semaine. Il faut avoir une automobile. Nous sommes disposés à donner 15\$ de la cueillette pour compenser l'essence.

Marcel Allaire, bénévole

Ce que dissimulent les silos à granules de la Promenade-Samuel-de-Champlain



Définissons "biomascarade"

La biomasse, ça vous dit quelque chose? "Les rebuts et déchets, des coupes à blanc ou autres, laissés au sol par l'industrie forestière" dirait le commun des mortels. Sauf que, la définition de "déchet" pour l'industrie ci-dessus mentionnée est bien loin de ce vous avez en tête.

Depuis que la ville, et capitale du Québec, a vu se greffer au magnifique panorama de sa Promenade-Samuel-de-Champlain, deux immenses silos à particules provenant directement de la biomasse, enfin, diriez-vous, une matérialisation concrète des luttes contre les dérèglements climatiques! Que nenni.

Les granules qui passeront par le port de Québec proviennent d'arbres debouts de la forêt ontarienne abattus et broyés par l'entreprise californienne Rentech Inc, entreprise en pleine expansion dans le monde de la bioénergie. En 2011, Rentech s'est vue octroyer par l'Ontario plus de 1,1 million de mètres cubes de bois annuellement en terre publique. Converti en surface forestière, ce volume représente plus de 5500 terrains de football de forêt coupée, broyée et brûlée chaque année. Les deux énormes verrues, excusez, silos à granules gérés par Arrimage Québec et avalisés par le port de Québec, verront transiter dans leurs entrailles annuellement quelques 75 000 tonnes de granules destinées à l'immense centrale thermique (4 000 mégawatts) appartenant à la compagnie DRAX en Angleterre. Rappelons qu'à elle seule, la compagnie anglaise DRAX brûle 7 millions de tonnes de bois annuellement

C'est que les forêts européennes ne pouvant plus suffire à la demande grandissante des géants énergétiques (GDF Suez, RWE, DRAX, Vattenfall, E.ON, etc), les grands producteurs d'électricité de ce continent ont de plus en plus recours au bois des forêts canadiennes et américaines.

Comment un tel cynique et ironique retournement de situation peut-il se produire? Du bois debout de forêts entières vendu comme résidus? Des arbres sains, matures et entiers déchiquetés en granules - aux fins d'exportation en outre! Hé bien imaginez-vous qu'une centrale au charbon en Europe peut aujourd'hui brûler des centaines de milliers de tonnes de bois canadien par année, sans même déclarer un gramme d'émission de gaz à effet de serre (GES) provenant de la combustion. Une faille majeure dans le système de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre indique en effet que le bois est considéré comme "carboneutre"! Cette erreur majeure, dénoncée par la communauté scientifique, permet aux compagnies de charbon de gagner des crédits en brûlant du bois, même si leur empreinte climatique va en réalité de pire en pire!

Brûler du bois qui serait resté normalement en forêt libère d'immenses quantités de carbone dans l'atmosphère et ce carbone ne sera recapté par les arbres en croissance que dans des dizaines, voire des centaines d'années. La crise climatique est une tragique réalité et appelle à des réductions d'émissions de gaz à effet de serre immédiat. Ce retour au bois à grande échelle ne fait qu'accélérer les dérèglements climatiques et menace nos écosystèmes forestiers.

Alors, appelons les choses par leurs noms. Ces silos à granules ne nous donneront jamais bonne conscience sur le plan environnemental et par-dessus le marché, ils nous rendent, bien involontairement il est à espérer, complice de cette "biomascarade".

Jean-Louis Helstroffer, Secteur Environnement

Décès

Thomas Barbeau, époux de Denise Lajoie *

Gisèle Tremblay *

Jacques Racine, époux de Shirly Racine *

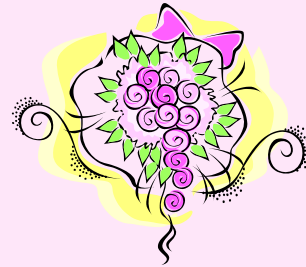
Louissette Fournier, sœur de Marcelle Fournier *

Julia Jacques, sœur de Arlène Jacques *

Sincères condoléances aux familles éprouvées!

*Membre de l'AREQ

NB Les personnes concernées par le décès d'un proche (conjoint/conjointe, père/mère, enfant) sont priées de communiquer avec Monique Chabot ou Michel Caron.



Vous êtes né(e) avant 1940?

Votre Conseil sectoriel a une bonne nouvelle pour vous! Les activités organisées par votre Conseil sectoriel (c'est-à-dire celle de la **Non-Rentrée** en août, le **Brunch des Retrouvailles** en octobre et le **Souper de Noël** en décembre) vous sont offertes gratuitement. Nous vous demandons un seul petit effort lors de votre inscription. Sur le coupon-réponse, plutôt que joindre votre chèque, faites-nous savoir que vous avez 75 ans ou plus. Simplement ...

COMITÉ DE LA CONDITION DES FEMMES

À la suite de la démission de madame Linda Olivier comme responsable du Comité de la condition des femmes, j'ai décidé de reprendre ce poste que j'ai occupé pendant quelques années.

Il n'y aura pas de rencontre des femmes avant janvier ou février, car les responsables nationaux ont leur rencontre seulement en novembre pour le plan d'action. C'est toujours plus long après un congrès (juin 2014). Selon un article de madame Lise Payette (Le Devoir, 19 sept. 2014), les gains des femmes sont en péril. Les femmes ont lutté pour leur place dans notre société. Doucement, sans violence et sans bombes, elles ont décidé de réclamer leurs droits. Elles ont pris leur place dans la sphère publique. L'accès égal aux études supérieures, l'accès à tous les niveaux du monde du travail, les garderies, le congé parental et le partage des tâches à la maison sont des progrès immenses obtenus grâce à la ténacité des femmes. Cependant, quand une chose est gagnée, elle ne l'est pas forcément pour toujours. Le gouvernement actuel, sous le couvert du redressement de la situation financière difficile de l'État, va frapper au cœur même des gains des femmes.

Il y a moins de femmes en politique depuis 10 ans selon une étude électorale commandée par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ). Il suggère un meilleur effort de recrutement et une meilleure sélection de circonscriptions où les femmes auraient des «chances raisonnables» d'être élues. Il faut «effacer une iniquité historique et systémique qui empêche actuellement d'atteindre l'égalité entre les sexes». L'étude *Femmes et politique : facteurs d'influence, mesures incitatives et exposé de la situation québécoise* peut être consultée sur le site Web du DGEQ.

En août 2013, la société d'État Hydro-Québec a congedié Marie-Ève Morand parce qu'elle était enceinte. (On se croirait en 1960 où on mettait à la porte les enseignantes enceintes parce que les enfants ne devaient pas voir ça.) Cette jeune femme vient de gagner une longue et dure bataille contre son employeur. On avait soi-disant aboli son poste. En effet, on a utilisé une entourloupette pour lui faire perdre son poste. Encore en 2013 un geste odieux de la part d'une société d'État en plus! Comme quoi tout n'est jamais gagné pour toujours. Heureusement, le tribunal demande à Hydro-Québec de réintégrer la travailleuse et devra lui verser le salaire qu'elle aurait normalement gagné et avec les intérêts. Bravo à Marie-Ève pour avoir fait valoir ses droits! Et honte à Hydro-Québec qui a persisté au lieu de reconnaître son erreur et qui a obligé cette mère à aller jusqu'en cour. Nous sommes en 2014...

Le prix Nobel de la paix a été décerné à Malala Yousafzai et Kailash Satyarthi pour leurs combats afin que les droits des enfants soient reconnus et respectés. Malala, Pakistanaise de 17 ans, milite pour que les droits des enfants à l'éducation soient un droit universel. Selon les chiffres de l'UNESCO, le nombre d'enfants n'ayant aucun accès à l'Éducation avoisine les 57 millions. Le Canada l'a accueilli le 22 octobre pour lui remettre la citoyenneté d'honneur.

(suite à la page suivante)

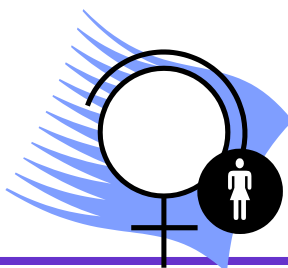
La cinéaste Hélène Choquette et l'Office national du film du Canada (ONF) ont réalisé un documentaire sur la puberté hâtive intitulé "*Grande fille!*" et qui a été diffusé le 9 octobre 2014 à RDI. Les corps des filles se transforment de plus en plus tôt. Contrairement à il y a plusieurs décennies, il n'est pas rare aujourd'hui de voir apparaître les premiers signes pubertaires chez les fillettes dès l'âge de 8 ou 9 ans. Il en résulte un décalage inévitable entre leur maturité physique et affective. C'est en voie de devenir une préoccupation de santé publique mondiale. Pour l'instant, aucune recherche n'a réussi à prouver les causes exactes. Ce documentaire est destiné à la télévision et au milieu scolaire.

Le projet de loi C-36 sur la prostitution a été adopté à la Chambre des communes à Ottawa le 6 octobre 2014. Les mesures de ce projet de loi modifient le Code criminel afin de criminaliser les clients et les proxénètes, et interdiront la publicité imprimée ou en ligne pour la vente de services sexuels à d'autres personnes. La vente de services sexuels par les prostituées ne sera pas jugée comme un acte criminel, sauf si cela se fait en présence d'enfants.

Mihai Claudiu Cristea, éditeur et rédacteur du mensuel "*Les immigrants de la capitale*", a été poursuivi par un couple de Tunisiens intégristes parce qu'il a photographié et publié la photo d'une femme vêtue d'un niqab alors qu'elle se trouvait au Marché aux puces de Sainte-Foy avec son conjoint. Le procès a eu lieu au début de juin. Le 23 septembre dernier, le journaliste a été condamné à verser 3 500\$ à chacun en dommages moraux. Voulant porter en appel la décision de la Cour supérieure, il s'est vu refuser cette permission parce que le juge estime que la somme en cause n'en vaut pas la peine. La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) y voit une atteinte à la liberté de presse. Le droit du public à l'information devrait primer sur le droit à la vie privée. «Pendant qu'en France la police donne des amendes et des cours obligatoires de citoyenneté aux femmes qui portent le niqab sur la place publique; au Québec, les juges leur accordent des dommages de plusieurs milliers de dollars et une identité absurde à visage couvert.» M. Cristea

Emma Watson, actrice britannique, première ambassadrice de bonne volonté d'ONU Femme a lancé le 21 septembre la campagne *Lui pour Elle*. ONU Femme est l'organisation des Nations-Unies consacrée à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le siège est à New-York. Cette campagne veut mettre fin aux inégalités et appelle les hommes à se mobiliser pour l'égalité entre les sexes. L'objectif de ce programme est de faire de la lutte pour l'égalité non pas un combat de femmes mais une lutte universelle. Des personnalités telles que le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, le président américain, Barack Obama et l'acteur Matt Damon ont déjà rejoint le mouvement. Il y a de l'espoir et peut-être de la relève...

Carole Dionne, responsable.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES, LE 10 MARS 2015 !

OFFREZ-VOUS CETTE BELLE JOURNÉE!

Dans le cadre de notre activité régionale, nous vous invitons à venir en grand nombre fêter
LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME.

1^{ER} volet : Conférence de monsieur Jacques Goulet, agr. Ph.D. Détenteur d'un doctorat en microbiologie appliquée et en technologie alimentaire. Coup de pouce au système immunitaire, les bactéries probiotiques tout savoir sur ces alliés! Plein feu sur ces bonnes bactéries et leur succès sur la santé!

2^e volet : Vie active, par Marie Anne Martel Thibault responsable régionale de Vie Active.

3^e volet : Moi, on ne me violente pas, conférence de madame Véronique Couillard des Calacs de Charlevoix.

« LA SOCIÉTÉ A FAIT DE L'AGRESSION SEXUELLE, LE SEUL CRIME OÙ
L'AUTEUR SE SENT INNOCENT ET LA VICTIME COUPABLE. »
(BENOÎTE GROULX).

« Pour être écoutée rassurée, informée, accompagnée..... En parler, c'est se libérer ... »

Coût : 12\$ (Tout inclus) 17 \$ invité-e

Où : Hôtel -Québec , 3115, Avenue des hôtels, Québec

Horaire de la journée : - 9 h 30 : Accueil

-10 h 30 : Conférence

-11 h 30 : Dîner

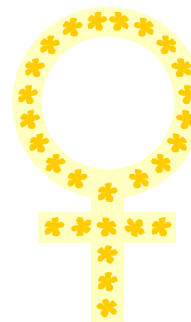
-13 h : Vie active

-13 h 45 : Conférence

-17 h : Départ

Inscription avant le lundi 3 mars [Voir coupon-réponse ci-annexé.](#)

Pierrette Bouchard : Responsable régionale de la condition des femmes.



Assurance-voyage

La fin de l'été annonce une température plus fraîche, des journées moins ensoleillées et souvent, nous fait penser à des séjours sous un soleil plus clément ou à d'autres destinations dont on rêve depuis longtemps.

Si vous projetez un voyage au cours de l'hiver, sachez que notre plan d'assurance santé (ASSUREQ) nous protège, mais à certaines conditions.

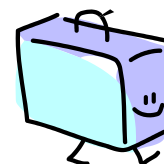
- 1- Il faut être assurable donc ne souffrir d'aucune maladie déclarée.
- 2- Respecter les durées de séjour
 - a- 182 jours consécutifs si on possède le plan santé-plus
 - b- 90 jours consécutifs si on détient le plan santé.
 - c- Les voyages de 20 jours ou moins ne sont pas comptabilisés.
- 3- Cette assurance nous couvre de tous les séjours hors Québec.



Exemple d'une situation potentielle

Charles et Juliette détiennent une assurance voyage avec ASSUREQ. Ils décident de partir pour la Floride le 1^{er} novembre 2013 et de revenir au Québec le 26 avril 2014. À l'automne 2014, ils décident de partir le 1^{er} octobre.

- a) Est-ce que Charles et Juliette respectent les règles?
- b) Quelles sont les conséquences?



Réponse :

a) NON. Un total de 182 jours à l'extérieur de la province de résidence doit être respecté pour être en conformité avec la RAMQ. Dans le cas de Charles et Juliette, le total de 182 jours est dépassé en 2014 puisque la règle est valable pour une année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre. Ici le départ est de 7 mois (4+3). Dès que vous n'êtes pas en loi avec la RAMQ, la protection n'est plus valable pour la SSQ, l'assurance-voyage ne s'applique plus. Il faut également voir la protection de nos voyageurs. Ont-ils la protection Santé-Plus? Si oui, ils sont couverts pour les 182 jours. Par contre s'ils ont une protection Santé ils ne peuvent s'absenter plus de 90 jours par voyage. N'oublions pas que tous les séjours de 21 jours sont toujours comptabilisés dans une même année civile. On ne doit jamais dépasser 182 jours avec Santé-Plus et 90 jours par voyage avec Santé.

b) Les conséquences sont importantes : SSQ refusera de rembourser tous les frais encourus à l'extérieur de la province s'il y a lieu et qui ne respectent pas ces délais. La RAMQ de son côté peut même demander le remboursement de tous les frais encourus durant l'année puisqu'il y a perte de l'admissibilité à l'assurance-maladie du Québec pour l'année entière.

Si vous voyagez, soyez prudents et bon voyage.

Gilles Pelletier, responsable des assurances (secteur de Charlesbourg)

PARLONS VOYAGES AVEC NICOLE

PROJETS 2015

PORTUGAL: Venez découvrir le Portugal du 14 Avril au 4 Mai 2015 21 jours 19 nuits

Résumé de l'itinéraire

- 1- Montréal : départ
- 2-3-4- LISBONNE – arrivée - découvertes de Belém -journée libre
- 5- LISBONNE – OBIDOS –NAZARE
- 6 -NAZARE – BATALHA - FATIMA – TOMAR – NAZARE
- 7- NAZARE – AVEIRO – PORTO
- 8- PORTO – GUIMARAES – BRAGA – PORTO
- 9- PORTO – VALLÉE DU DOURO - PORTO
- 10- PORTO – COIMBRA – ÉVORA
- 11 et 12- ÉVORA visite
- 13- EVORA - ALGARVE
- 14-17 ALGARVE : Séjour balnéaire en liberté :



Profitez de votre séjour balnéaire de 6 nuits dans un Hôtel vue mer et pinède, pour découvrir la côte de l'Algarve. Plage à l'infini ; flore exotique et exubérante ; falaise ocre et rougeâtre ; boutiques et terrasses ; villages intimes et authentiques ; ne sont que quelques uns des attraits à découvrir lors de votre séjour sur un des plus jolis littoral européen.

Plusieurs excursions vous seront proposées.

19-20 ALGARVE - LISBONNE – journées libre

21 TRANSFERT aéroport de Lisbonne Vols de retour

Le tout : 3879 \$ Prix sujet à ajustement

Le prix comprend: 19 petits déj. 4 dîners, écouteurs pour la durée du séjour, 4 jours de liberté en Algarve et service de guide et d'assistance francophone de Tours Chanteclerc,

(Je serai l'accompagnatrice de Voyages Paradis)

Si le tout vous intéresse, il me fera plaisir de vous faire parvenir l'itinéraire détaillé et le formulaire d'inscription, avec les prix définitifs.

Une présentation du voyage vous sera offerte à une date ultérieure

- SCANDINAVIE : septembre ou octobre 2015 (itinéraire, dates et coûts à confirmer dans le prochain bulletin) Toutefois, si ça vous intéresse, vous pouvez m'en faire la demande, le tout sera prêt avant le prochain bulletin.

Merci de vous inscrire dès que votre décision sera prise. Ça nous aide à garantir notre voyage plus rapidement et d'éviter par le fait même des déceptions inutiles pour cause d'annulation. Un minimum de personnes est requis pour garantir les voyages ou les activités.

- Activités d'une journée à venir : 16. Mai. 2015

Maison symphonique (Montréal) et une autre activité à déterminer

Concert d'Orgue : Temps & Espace

En collaboration avec quelques musiciens de l'OSM et l'organiste en résidence : Jean-Willy orgue, Gilles Renaud comédien, Paul Merkelo trompette, Christopher Smith trompette, Denys Derome Cor, Vivian Lee trombone, Pierre Beaudry trombone.

Nicole Chamberland : cell. : 418 254 6298 ou rés. : 418 682 8772

Nouveau Courriel : ncchamberland@gmail.com

30 ans

30 ans remplis de coup de cœur

Depuis ses débuts, l'AREQ a voulu que ses membres soient actifs et pour se faire elle a eu à cœur de leur offrir des activités stimulantes, qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales. En voici quelques-unes qui restent gravées dans la mémoire de certains d'entre nous.

- Un party au sous-sol de l'église d'Orsainville. On avait ramassé assez de commanditaires afin que chacune des personnes présentes reçoive un cadeau.
- Une visite au Palais Montcalm après les rénovations. André Doucet, excellent chanteur est monté sur la scène pour tester l'acoustique de la salle et ... se faire plaisir.
- À chaque souper de Noël, à une certaine époque, Gervais Soucy nous racontait une légende de son cru sorti tout droit des Lots-renversés. Son texte *La Carriole* a d'ailleurs été publié dans le journal Le Soleil.
- Le sucre à la crème de Jacques Bérubé !
Un régal que celui-ci apportait à chaque assemblée générale annuelle. Il y en avait toujours pour tout le monde !
- Visite à l'île d'Orléans, activité très populaire de la non-rentrée en 2012. Même avec deux autobus bien remplis nous avons dû refuser des membres.
- Une soirée chantante lors d'un méchoui. Les membres ont chanté avec cœur accompagné à l'accordéon par André Morasse et bien sûr André Doucet était là.
Lors de la visite en Beauce, en 2014, André Doucet, toujours notre chanteur, retrouve sa photo d'enfant dans un livre de la Bonne Chanson.
- Gervais Soucy a permis que l'on parle de l'AREQ dans les médias en étant journaliste d'un jour à Radio-Canada sur le thème du suicide chez les aînés.
- La première année de la cueillette des soutiens-gorge et des cravates, à l'occasion du souper de Noël. Chacun arrivait avec une petite anecdote à raconter. À l'accueil tout le monde s'amusait de ces « beaux malaises » en faisant la cueillette.
- Belle sortie dans la région de Portneuf. La journée ensoleillée, le dîner au bord du fleuve et la visite du vignoble « les 3 moulins » avec une charmante dégustation.
- Lors de la sortie dans le Montréal « ethnique », nous sommes allés manger dans un restaurant chinois où les seuls étrangers c'était nous.
- Pour celles et ceux qui l'ont vécu, c'est vraiment particulier de retrouver à l'AREQ, son ancien prof ou une ancienne élève. C'est arrivé à Claudette Lortie qui a retrouvé son enseignante Dolorès Thomassin.
- Quel plaisir d'admirer, tous les deux ans, le travail de nos membres artistes et artisans lors de notre assemblée générale.



- Lors de la visite en Beauce, en 2014, André Doucet, toujours notre chanteur, retrouve sa photo d'enfant dans un livre de la Bonne Chanson.

- Gervais Soucy a permis que l'on parle de l'AREQ dans les médias en étant journaliste d'un jour à Radio-Canada sur le thème du suicide chez les aînés.



- La première année de la cueillette des soutiens-gorge et des cravates, à l'occasion du souper de Noël. Chacun arrivait avec une petite anecdote à raconter. À l'accueil tout le monde s'amusa de ces « beaux malaises » en faisant la cueillette.

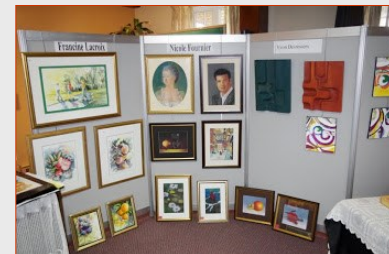
- Belle sortie dans la région de Portneuf. La journée ensoleillée, le dîner au bord du fleuve et la visite du vignoble « les 3 moulins » avec une charmante dégustation.



- Lors de la sortie dans le Montréal « ethnique », nous sommes allés manger dans un restaurant chinois où les seuls étrangers c'était nous.

- Pour celles et ceux qui l'ont vécu, c'est vraiment particulier de retrouver à l'AREQ, son ancien prof ou une ancienne élève. C'est arrivé à Claudette Lortie qui a retrouvé son enseignante Dolorès Thomassin.

- Quel plaisir d'admirer, tous les deux ans, le travail de nos membres artistes et artisans lors de notre assemblée générale.



Citations

*J'ai un profond respect des dates d'anniversaire,
Ces portes que le temps dispose autour de nous,
Pour ouvrir un instant nos cœurs à ses mystères,
Et permettre au passé de voyager vers nous.*

Yves Duteil

*Prendre des années n'est pas
très grave, car chaque âge a
ses plaisirs et ses bonheurs.*
Jean-Paul Belmondo

*La vieillesse embellit tout : elle a
l'effet du soleil couchant dans les
beaux arbres d'octobre.*
Maurice Chapelan

*La vieillesse, c'est
quand on commence
à dire : "Jamais je ne
me suis senti aussi
jeune".*

Jules Renard

La retraite, c'était tout simplement l'arrêt tant attendu d'un esclavage relatif et moderne. C'est tout. Pas l'arrêt du plaisir. Pas celui de la vie.

Jean-Bernard Pouy,



Le *Quoi de neuf* est d'abord destiné aux membres de l'AREQ. Document de grande qualité, on se prend parfois à regretter que ces renseignements ne soient pas diffusés à l'extérieur de notre association.

Une expérience a été faite depuis janvier dernier à Charlesbourg. Le Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg a réalisé une série d'émissions radiophoniques sur divers sujets qui touchent les aînés. Des travailleurs de milieu Louis Lemieux, Nathalie Lapointe et Yannick Pavard ont planifié ces émissions avec une station de radio communautaire de Québec.

Les émissions étaient animées par Yannick Pavard, animateur de radio depuis 2009. Une majorité des émissions portaient sur des sujets traités dans le *Quoi de neuf*. Mentionnons les articles de Ginette Plamondon et d'Alain Dumas sur la contribution des aînés à la société. (Printemps 2014).



Marcel Dupont et Yannick Pavard, sur les ondes de CKIA au 88.3 FM



Louis Lemieux et Nathalie Lapointe, responsables du projet (<http://caabcharlesbourg.org/>)

Le sujet sur l'alimentation était écrit par une diététiste-nutritionniste de renom Bryna Shatenstein, Ph. D. D. Dt. (Printemps 2013)

Puis, le texte écrit par Anne-Bianca dans l'édition automne-hiver 2013-2014. *Soyez à votre affaire pour éviter la fraude financière.*

Dans l'édition du printemps 2014, l'article sur le bénévolat s'adaptait très facilement avec un organisme voué au bénévolat, le CAABC (Centre d'aide et d'action bénévole) qui organisait cette série d'émissions.

Enfin, la rencontre sur les proches aidants (printemps 2014) exploitait le même sujet traité par Didier Bert.

En somme, les sujets traités dans le *Quoi de neuf* s'ajustaient facilement avec les thèmes des émissions de la série *Les aînés ont la parole*.

Certes, la radio communautaire n'a pas une diffusion très large, mais c'est un début et un exemple à exploiter.

Marcel Dupont, secteur 3-E, Charlesbourg
madupontmo@hotmail.com



Commanditaire des émissions
Pour écouter toutes les émissions :
www.mixcloud.com/caabc/

NB Ce texte devait paraître dans la revue *Quoi de neuf* du mois d'octobre, mais il a été amputé abondamment. Vous le retrouvez ici dans sa version intégrale.



Vous formez un couple avec un autre membre de l'AREQ ?

Mariés? Conjoints de fait? En union libre? *Co-locs*? Peu nous importe! Vous partagez votre toit avec un autre membre de l'AREQ de Charlesbourg et vous tenez toujours à recevoir la version-papier de notre bulletin Le COMMUNICAREQ. Nous nous engageons à toujours respecter votre choix!

Cependant, ce respect de votre volonté a un prix. Nous aimerions faire des économies. Nous vous suggérons simplement ceci : si ce n'est pas fait, faites-nous savoir qu'un seul exemplaire du COMMUNICAREQ pourrait être livré à l'adresse postale de l'un de vous deux! Plusieurs couples ont déjà fait ce choix et nous les en remercions. Aidez-nous à mieux vous servir.

Communiquez avec Claire L'Italien au clairelev@videotron.ca

VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ ?

Communiquez-nous votre nouvelle adresse.



Que vous changiez d'adresse postale, de numéro de téléphone ou d'adresse électronique, il serait important d'en aviser l'AREQ nationale au numéro 418-525-0611. En contactant ce numéro, nous en serons informés et tout ce qui provient de l'AREQ nationale ou sectorielle vous parviendra.



Blogue de Gérald Fillion

Régimes municipaux : 10 points essentiels pour comprendre le projet de loi 3

On parle et on va encore beaucoup parler des régimes de retraite dans les prochaines semaines au Québec. C'est ce mercredi que s'amorce la commission parlementaire sur le projet de loi numéro 3, « Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal ».

L'enjeu est important et suscite de vifs débats en ce moment. Les employés municipaux défendent leur droit à la « libre négociation » avec les municipalités, alors que le gouvernement cherche à établir de nouvelles règles. La population, elle, est divisée. Plusieurs rappellent que les régimes de retraite sont de la rémunération différée. D'autres sont d'avis que ces régimes sont trop généreux pour les travailleurs municipaux et que les municipalités n'ont jamais eu de véritable pouvoir de force devant les syndicats. Dans ce contexte, allons au-delà des slogans, des accusations et des préjugés. Je vous propose de faire le point sur ce qu'il faut savoir avant de se lancer dans l'étude du projet de loi numéro 3.

1- D'abord, il faut comprendre que ce projet de loi va plus loin que la « santé financière et la pérennité des régimes ». En plafonnant les cotisations, le gouvernement cherche aussi à soulager les finances des municipalités. Et, en visant aussi les régimes en excellente santé financière, le gouvernement cherche bien plus à modifier les règles qu'à régler un problème de solvabilité.

2- Qu'est-ce que le taux de capitalisation d'un régime de retraite? C'est l'argent qui est disponible en ce moment pour respecter les engagements futurs du régime. Autrement dit, si on parle d'un taux de 85 %, ça veut dire que pour chaque dollar qu'on sait qu'on devra verser aux retraités, il y a présentement 85 ¢ dans la caisse (en valeur d'aujourd'hui). C'est une photo instantanée de la situation actuelle.

3- Le gouvernement Marois considérait qu'en haut de 85 %, les régimes de retraite étaient en bonne santé. Dans le projet de loi péquiste, les régimes qu'on souhaitait réformer étaient ceux dont la capitalisation ne dépassait pas ce niveau de 85 %. Le gouvernement libéral vise tous les régimes, même ceux dont la capitalisation dépasse 100 %.

4- En détail, c'est 170 régimes qui sont visés. Sur les 154 dont les données sont disponibles, 45 % dépassent un taux de capitalisation de 85 % et 55 % sont sous ce niveau.

5- Le gouvernement, dans son projet de loi, assure que la rente de base est protégée pour les retraités actuels et futurs. Toutefois, si le régime n'est pas pleinement capitalisé, l'indexation est suspendue. Le tout sera rétabli si le régime revient en santé, mais on ne sait pas combien de temps ça peut prendre.

6- La formule du 50/50 (la moitié payée par l'employeur, l'autre moitié par l'employé) s'applique partout : sur les cotisations actuelles, sur les déficits des régimes, passés, actuels et futurs.

7- Les déficits passés doivent être payés par les retraités (par la suspension de l'indexation) et par les participants actuels à parts égales avec l'employeur. Selon l'actuaire Michel Saint-Germain, les travailleurs actuels vont payer environ 25-30 % des déficits passés si le projet de loi numéro 3 est adopté tel quel.

8- L'argent consacré annuellement au régime de retraite dans une municipalité ne pourra plus dépasser 18 % de la masse salariale (20 % pour les pompiers), donc 9 % employeur, 9 % employé. En ce moment, 61 régimes municipaux ont un coût moyen qui représente 22 % de la masse salariale.

9- Le projet de loi numéro 3 vise 122 000 participants, dont 50 000 retraités.

10- Les employés municipaux sont mieux payés que les employés de la fonction publique québécoise. Selon l'ISQ, « dans l'ensemble des emplois repères, l'administration québécoise accuse un retard salarial de 18,3 % par rapport à l'administration municipale. [...] Dans l'ensemble des emplois repères, la rémunération globale (salaires et régimes de retraite) de l'administration québécoise est en retard de 37,9 % sur celle de l'administration municipale ».

Lutte au déficit et paradis fiscaux

Les gouvernements de tous les pays cherchent différents moyens pour diminuer leur déficit et enrayer la crise financière qui sévit actuellement dans le monde. Le Québec n'échappe pas à ce courant. Notre déficit actuel, plus de 270 milliards (voir le site « Compteur de la dette québécoise ») est un véritable boulet qui nous empêche d'investir dans des secteurs stratégiques.

Pour régler notre problème d'endettement, notre gouvernement envisage une série de mesures plus ou moins populaires; comme d'habitude tout le monde est d'accord pour que le gouvernement s'attaque au déficit, mais il ne faut pas s'attaquer aux acquis. Notre gouvernement semble cependant oublier une source de revenus qui permettrait d'alléger les compressions budgétaires à imposer : les paradis fiscaux.

En effet, les paradis fiscaux sont un autre cancer qui gruge notre économie et les gouvernements devraient prendre des moyens draconiens pour que ces paradis soient chose du passé. Au point de vue mondial, entre 20,000 et 30,000 milliards échappent ainsi à la fiscalité des gouvernements (www.echecparadisfiscaux.ca).

Comme groupe ou comme individu, nous pouvons dénoncer cette situation ou, au moins, être sensibilisé à ce problème. C'est comme les saucisses Hygrade, plus on en parle, plus la disparition des paradis fiscaux sera vue comme une évidence. Il n'y a pas de solution magique; la chasse aux paradis fiscaux ne règlera pas tous nos problèmes économiques, d'autres compressions seront nécessaires. Mais quand on sait que le ministère des Finances (2005) évaluait les pertes associées aux paradis fiscaux à 5% du produit intérieur brut, nous croyons qu'il vaut la peine d'exploiter cette potentielle source de revenus.

Nous pourrions ainsi aider à assainir les finances publiques sans toucher aux plus vulnérables de la société ou, du moins, rendre l'effort budgétaire moins contraignant...

Suggestions de lecture :

Pour les gens qui ont le goût d'en savoir plus, qui ont une soif de connaître les causes et les effets des événements socioéconomiques actuels, nous vous suggérons deux livres :

FILLION, Gérald et François DELORME, Vos questions sur l'économie : 75 questions, 75 réponses, Montréal, Éditions La Presse, 2014, 231 p.

Ce livre est écrit dans un langage clair, pratique et accessible.

DENEAULT, Alain, Paradis fiscaux : la filière canadienne, Montréal, Écosociété, 2014, 391 p.
Étude du rôle historique du Canada dans la création des paradis fiscaux.

Carol Beaupré
Comité de l'action sociopolitique
AREQ Secteur Des Deux-Rives

« LA TÂCHE DES VRAIS DÉMOCRATES
EST DE VOIR À CE QUE LE PEUPLE SOIT
DE PLUS EN PLUS AU COURANT, INSTRUIT,
RENSEIGNÉ SUR SES PROPRES INTÉRÊTS. »

René Lévesque





Qu'est-ce que c'est bien d'avoir trente ans
On se moque de l'air du temps
On est encore dans la jeunesse

À cheval sur les souvenirs
On a le temps de voir venir la vieillesse

On parle beaucoup des tourments
Des problèmes avec les enfants
Des querelles et des jours de peines

Mais quand parfois on est content
Qu'est-ce que c'est bien d'avoir trente ans
Quand on aime

On croit toujours que les tourments
Font cortège avec les printemps
Qui se posent sur nos épaules

Mais la légende a fait son temps
Moi je suis plus heureux qu'avant
Comme c'est drôle

Qu'est-ce que c'est bien d'avoir trente ans
Quand je repense à tout ce temps
Je me souviens de ma détresse

De mes premiers chagrins d'amour
Des années tendres au coeur si lourd de tristesse

J'aurais donné toute ma vie
Pour être plus vite aujourd'hui
Pour échapper à mon silence

J'ai gravi les marches du temps
Qu'est-ce que c'est bien d'avoir trente ans
Quand j'y pense

On croit toujours que tout s'éteint
Que le temps défait les chemins
Que les rues sont toujours les mêmes

Mais la légende a fait long feu
Moi mon chemin c'est un ciel bleu
Et je t'aime

Si je t'écris ces mots d'amour
C'est pour te dire que si un jour
Je t'ai fait pleurer ma tendresse

C'étaient les derniers soubresauts
De mes pleurs et de mes sanglots de jeunesse

Et puis pour dire à ton petit
Dont les yeux se sont assombris
Que j'ai pleuré pour des nuages

Que j'ai passé par son chemin
Avec ma tête entre mes mains à son âge

Je t'ai attendue bien longtemps
Mais pour t'aimer plus tendrement
Je n'ai plus rien qui me retienne

Je n'ai plus mal à mon passé
Le présent a tout effacé de mes peines

Mais j'ai toujours mon coeur d'enfant
Et pour s'aimer tout simplement
Qu'est-ce que c'est bien d'avoir trente ans

Yves Duteuil

Numéros importants et utiles

AREQ-CSQ Présidente régionale <i>Peirrette Simoneau</i>	1-800-663-2408/418-525-0611 Tel. 418-667-1927 Fax. 418667-8268	www.areq.qc.net simoneauareq@bell.net
R.R.Q.	1-800463-5185/418-643-5185	www.rrq.gouv.qc.ca
P.S.V. pension de la sécurité de la vieillesse	1-800-277-9915	www.hrdc.drhc.gc.ca
C.A.R.R.A.	1-800-463-5533/418-643-4881	www.carra.gouv.qc.ca
R,A,M,Q.	1-800-561-9749	www.ramq.gouv.qc.ca
SSQ	1-888-6962/418-651-6962	www.ssq.ca
RÉSAUT– La Personnelle	1-800-363-6344	Www.csq.lapersonnelle.com
CANAssistance: Assurance-Voyage (Canada-USA)	1-800-465-2928	
CANAssistancers Assurance-Voyage (ailleurs dans le monde)	0-514-286-8412	
CANAssistance Assurance-Voyage (Remboursements)	1-800-264-1852	



Visitez notre site internet

www.areqcharlesbourg.ca



www.areqcharlesbourg.ca

Conseil sectoriel

Michel Caron, président micaron2@videotron.ca 418-628-7159
Marie Rancourt, vice-présidente rancourt.marie@gmail.com 418-845-1002
Monique Chabot, 2^e vice-présidente 418-628-1228
Claudette Lortie, secrétaire claudettelortie@hotmail.com 418-626-9463
Marcel Allaire, trésorier marcel.allaire@sympatico.ca 418-623-9966
Denis Arsenault, 1^{er} conseiller darsen8@videotron.ca, 418-998-3690
Jean Lapointe, 2^e conseiller jmlapo@videotron.ca 418-628-4282

Responsables bénévoles

Avis de décès, téléphonistes, F.L-G; Monique Chabot 418-628-1228
Téléphonistes; Lucy Hickey lucyhickey130@sympatico.ca 418-626-2390
Fernande Fortier 418-626-0569
Comité Condition féminine; cadii@globetrotter.net Carole Dionne 418-873-4874
Comité Condition masculine; Jean-Guy Couillard 418-523-2773
Comité retraite et indexation; Gervais Soucy gervaisoucy@hotmail.com 581 742-7797
Comité Assurances; Gilles Pelletier gilpel3@hotmail.com 418-626-9085
Comité Environnement; Jean-Louis Helstroffer
faulquemont@hotmail.com 418 525-8428
Grosses Quilles; Marie Lemieux 418-627-7044
Petites Quilles; Denis Filiatrault d.filiatrault@ccapcable.com 418 -841-4833
Vélo; Yvon Desrosiers yvondesrosiers@videotron.ca 418-628-3914
Comité culturel; Françoise Lapierre lapierrefrancois@hotmail.com 418-624-0227
Nicole Chamberland ncchamberland@gmail.com
Tél: Cell: 418 254 6298. ou rés: 418 682 8772
Lise Paradis lise.par@videotron.ca 418-623-5748
Site Web; Denis Arsenault darsen8@videotron.ca, 418-998-3690
Comité Sociopolitique; (poste vacant)
Ciné-Club; Gervais Soucy gervaisoucy@hotmail.com 581 742-7797
Comité du bulletin COMMUNICAREQ ;
Jean Lapointe jmlapo@videotron.ca 418-628-4282

Conseil régional

Pierrette Simoneau simoneauareq03@bell.net 418-667-1927

Souper de Noël

Quand : mercredi 10 décembre

Coût : 30 \$ membres, 35 \$ non-membres



Nom : _____

Téléphone : _____ Nombre de personnes : _____

Nom de l'invité/ e: _____

Votre choix de menu: volaille ou truite

Date limite d'inscription: 1^{er} décembre 2014

Faire le chèque au nom de l'AREQ 03E Charlesbourg,
L'adresser à : Marcel Allaire, 9420 Ampleman, Québec, Qc, G1G 3X3

Indiquer si vous avez plus de 75 ans

Indiquer le nom de votre responsable de table s'il y a lieu : _____

Important : Places limitées: faites vite !

COUPON D'INSCRIPTION

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES – 10 MARS 2015

Nom: _____

Numéro de membre de l'AREQ: _____

Adresse: _____

Coût pour l'activité incluant le dîner : 12 \$ membre, 17 \$ non-membre

Date limite d'inscription: Lundi 3 mars 2015

Faire le chèque au nom de l'A.R.E.Q. Charlesbourg

L'adresser à : Carole Dionne, 12, des Érables Pont-Rouge G3H 3N1